



Année universitaire 2022 - 2023

**CONTRAT PÉDAGOGIQUE
ÉTUDIANT STATUT PARTICULIER « SALARIÉ »
- MASTER 2 RAPA -**

DOCUMENT À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT À

Mme CHAULET AVANT LE 21 OCTOBRE 2022

NOM : PRÉNOM :

Téléphone :

Semestre 3

UE S3	ENSEIGNEMENT	MODE de CONTRÔLE
code	Intitulés	
UE12 - E1*	Méthodologie d'évaluation : approche théorique et pratique *	<u>Évaluation uniquement en CC (dossier)</u>
UE13 - E1*	Méthodologie de projet et projet professionnel dans le secteur de la santé *	<u>Évaluation uniquement en CC (dossier)</u>

**voir avec les enseignants pour l'évaluation*

⇒ Le contrat pédagogique doit être obligatoirement signé et remis au plus tard le 21 octobre à la scolarité pour bénéficier du statut « étudiant salarié ».

DATE :

SIGNATURE :